

CHAPITRE XIX.—TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

SYNOPSIS

	PAGE		PAGE
Partie I.—Réglementation officielle des moyens de transport et de communication	768	Sous-section 5. Services de la marine du gouvernement fédéral.....	823
SECTION 1. RÉGLEMENTATION OFFICIELLE DES MOYENS DE TRANSPORT	768	Sous-section 6. Canalisation du St-Laurent.....	826
SECTION 2. RÉGLEMENTATION OFFICIELLE DES MOYENS DE COMMUNICATION.....	771	SECTION 2. STATISTIQUE FINANCIÈRE DU TRANSPORT PAR EAU.....	827
Partie II.—Transport ferroviaire	772	Partie V.—Transport aérien civil	836
SECTION 1. CHEMINS DE FER.....	772	SECTION 1. ADMINISTRATION ET EXPANSION.....	836
Sous-section 1. Parcours et matériel.....	772	SECTION 2. SERVICES AÉRIENS.....	837
Sous-section 2. Finances.....	774	SECTION 3. STATISTIQUE DE L'AVIATION CIVILE.....	841
Sous-section 3. Trafic.....	777	ARTICLE SPÉCIAL: Le Canada et l'Organisation de l'aviation civile internationale.....	852
Sous-section 4. Chemins de fer Nationaux du Canada.....	781	Partie VI.—Communications par fil	859
SECTION 2. TRAMWAYS ÉLECTRIQUES..	785	SECTION 1. TÉLÉGRAPHES.....	859
SECTION 3. MESSAGERIES.....	788	SECTION 2. TÉLÉPHONES.....	861
Partie III.—Transport routier	790	Partie VII.—Radiocommunications	865
SECTION 1. RÉGLEMENTS PROVINCIAUX CONCERNANT LES AUTOMOBILES ET LA CIRCULATION.....	790	SECTION 1. ADMINISTRATION.....	865
SECTION 2. VOIRIE.....	794	SECTION 2. STATIONS ET SERVICES DE RADIO.....	869
SECTION 3. VÉHICULES AUTOMOBILES..	798	SECTION 3. LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA	875
Partie IV.—Transport par eau	806	SECTION 4. POSTES ÉMETTEURS PRIVÉS.	881
SECTION 1. AMÉNAGEMENTS, ÉQUIPEMENT ET CIRCULATION.....	806	Partie VIII.—Les Postes	883
Sous-section 1. Navires.....	807	SECTION 1. STATISTIQUE DES POSTES...	885
Sous-section 2. Ports.....	812	SECTION 2. SERVICES POSTAUX AUXILIAIRES.....	892
Sous-section 3. Canaux.....	816	Partie IX.—La presse	892
Sous-section 4. Balisage des eaux....	822		

NOTA.—On trouvera face à la page 1 du présent volume la signification des signes conventionnels employés dans les tableaux.

Le Canada, qui s'étend de l'est à l'ouest sur près de 4,000 milles, où les principales barrières topographiques se dressent en direction nord-sud et dont la population relativement faible de 14,009,029 (recensement de 1951) est dispersée le long de la lisière méridionale de cette vaste étendue, présente des difficultés de transport exceptionnelles. Diverses parties du pays sont isolées les unes des autres par le détroit de Cabot, le détroit de Belle-Isle, par des régions forestières accidentées et rocheuses, comme la contrée située entre le Nouveau-Brunswick et le Québec, les régions septentrionales des lacs Huron et Supérieur, qui séparent les secteurs industriels de l'Ontario et du Québec des régions agricoles des Prairies, et les barrières que dressent les montagnes de la Colombie-Britannique. Le transport peu coûteux s'impose dans un pays où la population est ainsi disséminée et qui produit pour le marché étranger aussi bien que pour les parties lointaines du pays lui-même.

Le présent chapitre de l'Annuaire, après avoir examiné dans la partie I la réglementation officielle des transports et des communications, apprécie la valeur de chaque moyen de transport dans les parties II, III, IV et V, et l'évolution des moyens de communication dans les parties VI, VII, VIII et IX.